

DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 07/04/2016 à 18 heures 30

Nombre de membres en exercice = 14
 Nombre de membres présents = 13
 Nombre de suffrages exprimés = 12
 VOTES : Contre = 0 Pour = 12 Abstentions = 0
 Date de convocation : 02/04/2016

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Guy NEUVILLE
 délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Serge EYMARD, Maire,
 après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		8 761,45		993,05		9 754,50
Opérations de l'exercice	21 044,50	15 826,58	2 426,64	2 855,45	23 471,14	18 682,03
TOTAUX	21 044,50	24 588,03	2 426,64	3 848,50	23 471,14	28 436,53
Résultats de clôture		3 543,53		1 421,86		4 965,39
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	21 044,50	24 588,03	2 426,64	3 848,50	23 471,14	28 436,53
RESULTATS DEFINITIFS		3 543,53		1 421,86		4 965,39

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Mrs NEUVILLE, LARENA, FEREDY, BARIL, BRUGIERE, FRANCY, Mmes MATT, DUPUY, MAYENOBE, SIKLI, VEYSSET, BLONDEL.

Cachet :



Pour expédition conforme,
 Le Maire, Adjoint, Guy NEUVILLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20160407-14-2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11/04/2016

Publication : 11/04/2016

